

Cette troisième édition de *La petite enfance en ville de Genève : indicateurs et tendances* est une actualisation de la publication de 1998. La structure du recueil n'a pas été modifiée, mais certains indicateurs ont pu être étoffés en fonction des évolutions observées.

La première partie fournit des informations contextuelles sur la prise en charge socio-éducative des tout jeunes enfants, aussi bien sur la population potentiellement intéressée par l'accueil que sur l'état de l'offre et de la demande institutionnelles. La seconde partie met l'accent sur les ressources, tant humaines que financières, des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève et permet d'apprécier l'encadrement des enfants, la qualification du personnel ainsi que l'engagement financier des divers partenaires. La troisième partie s'intéresse à l'accès aux institutions de la petite enfance, plus particulièrement aux usages qui en sont faits et aux caractéristiques des enfants qui les fréquentent.

Comme pour l'édition précédente, les informations disponibles ne couvrent que la prise en charge institutionnelle et proviennent essentiellement de la Ville de Genève. Il est néanmoins possible de suivre, à partir de ces données partielles, l'évolution générale du secteur de la petite enfance et de fournir un cadre de réflexion et d'action qui soit notamment utile aux pouvoirs publics genevois.

Toutefois, pour mieux cerner les évolutions en cours et les besoins réels en la matière, il faudrait pouvoir disposer de données complémentaires sur le travail des femmes, sur l'ampleur de l'accueil non institutionnel, sur les différentes stratégies des parents vis à vis du placement de leur enfant, sur l'importance réelle des familles monoparentales et des situations sociales précaires, sur l'évaluation qualitative des services offerts par les institutions de la petite enfance, etc. A l'heure actuelle, ces informations font malheureusement encore défaut.

Ceci dit, les tendances globales qui se dégagent lors de l'édition précédente se confirment aujourd'hui pour l'ensemble des indicateurs et s'accroissent même pour certains d'entre eux. Si en l'espace de trois ans, l'offre de places dans les crèches a bel et bien augmenté, elle n'a cependant pas réussi à atténuer la pression de la demande émanant des parents, en particulier ceux à la recherche d'une place pour des bébés.

Le maintien d'une très forte demande est révélateur des nouveaux comportements des familles à l'égard de l'éducation des petits. Depuis une trentaine d'années, c'est la conjugaison de facteurs tels que la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, le droit au travail des femmes, l'évolution des mœurs, la fragilisation des familles, l'instabilité de la conjoncture économique ainsi que les effets d'une vulgarisation des connaissances sur le développement de l'enfant et sur sa socialisation précoce hors du milieu familial, qui a conduit à une amplification des besoins de la population en services de garde et d'éducation. Mais elle a aussi mené vers une élévation des exigences quant à la qualité de la prise en charge des enfants.

Les pratiques éducatives à l'œuvre dans les institutions de la petite enfance ont certainement fait écho à ces exigences et une large fraction de la population y a sans doute trouvé satisfaction. Mais il est essentiel de s'interroger sur l'équité d'accès à ces structures en lien avec le recours possible à d'autres modes de garde et d'éducation. En effet, il serait intéressant d'évaluer comment le manque de places, le prix des prestations, les pratiques éducatives, la professionnalisation, entre autres, influencent et déterminent les choix des parents.

La prise en compte de ces différents éléments amènerait probablement à une meilleure compréhension de la nature multiple des demandes, ce qui permettrait d'y apporter des réponses adéquates, en les accompagnant, le cas échéant, par des mesures de politique familiale qui élargiraient ainsi l'éventail des prestations socio-éducatives offertes aux jeunes enfants et à leurs parents.

Contexte des institutions pour la petite enfance

1. Population enfantine	8
Importance du groupe d'âge 0-4 ans	
2. Activité professionnelle des femmes	10
Part des mères dans la population active	
3. Equipements d'accueil pour la petite enfance	12
Offre institutionnelle	
4. Demande de garde et d'éducation	14
Demandes de place dans les institutions de la petite enfance	
5. Correspondance entre l'offre et la demande	
a. Pression de la demande	16
b. Fluctuations temporelles de la demande	18
c. Places offertes et âge à l'entrée souhaitée	20

Ressources financières et humaines

6. Dépenses pour la petite enfance	22
Dépenses de fonctionnement	
7. Nature des dépenses	24
Coût d'une journée d'accueil	
8. Sources de financement	26
Subventions publiques et contributions parentales	
9. Personnel dans les institutions de la petite enfance	
a. Personnes occupées et postes de travail	28
b. Encadrement éducatif	30

Accès et participation

10. Fréquentation des institutions de la petite enfance	
a. Taux de participation	32
b. Temps de présence	34
c. Age des enfants	36
11. Facilité d'accès aux institutions de la petite enfance	
Domicile des enfants	38
12. Equité d'accès aux institutions de la petite enfance	
a. Origine sociale des enfants	40
b. Origine nationale des enfants	42

Petite enfance et politique : 1991-2000 44

Sources et références bibliographiques 46

Liste des institutions privées subventionnées par la Ville de Genève 48

Entre 1987 et 2000, la capacité d'accueil des institutions subventionnées par la Ville de Genève a doublé dans les crèches et a augmenté de plus d'un quart dans les garderies et jardins d'enfants

Pour la prise en charge de leurs enfants, les parents peuvent faire appel à la parenté, au voisinage ou à du personnel de maison, mais aussi recourir à l'accueil familial à la journée ou aux institutions de la petite enfance. Très souvent, ils doivent même combiner plusieurs de ces modes de garde. Si cette diversité des solutions adoptées par les parents est certes significative de leurs besoins et de leurs conceptions éducatives, elle est aussi tributaire de l'état de l'offre d'équipements. Connaître plus précisément l'importance quantitative des possibilités d'accueil institutionnel est une manière de mesurer l'investissement de la collectivité dans son soutien aux familles.

Un fort déploiement de l'équipement

En décembre 2000, il y a 162 institutions de la petite enfance dans le canton de Genève, dont 65 sont localisées en ville de Genève (40%) (*tableau 1a*). La Ville de Genève subventionne les trois quarts des équipements situés sur son territoire (49 sur 65). Si le nombre de jardins d'enfants et garderies est resté stable durant les treize dernières années, l'équipement en crèches a lui plus que doublé en ville. Outre la création de crèches à plein temps, de nouvelles structures ont vu le jour : des crèches à mi-temps, des crèches familiales et une crèche de dépannage (non subventionnée mais soutenue par la Ville). Depuis peu, on voit apparaître de nouvelles terminologies (par ex. : Espace de Vie Infantile - EVE), comme si l'évolution générale de ce secteur générait un besoin de redéfinir l'identité des institutions et de rompre avec d'anciennes représentations.

Les trois quarts des places sont offertes par les crèches

En ville de Genève, sur les 2'431 places d'accueil disponibles en 2000, les trois quarts sont proposées dans les crèches et le quart restant dans les jardins d'enfants et garderies (*tableau 1b*). En ce qui concerne les institutions subventionnées par la Ville, la capacité d'accueil a doublé entre 1987 et 2000 dans les crèches, passant de 827 à 1'674 places, et a augmenté de 29% dans les garderies et jardins d'enfants, passant de 295 à 380 places.

Un taux d'équipement en progression

L'évolution du taux d'équipement traduit encore mieux le développement qui s'est amorcé depuis les années soixante. Pour 100 enfants de moins de 5 ans résidant en ville de Genève, on recense 32 places en 2000 contre 6 places en 1960 (*graphique 1*). Durant cette période de progression, on observe une diminution du taux d'équipement au début des années nonante, alors que le nombre de places offertes a bel et bien augmenté, surtout dans les crèches. Cette baisse du taux d'équipement s'explique par une hausse importante du nombre d'enfants de 0-4 ans. Comparativement à l'ensemble du canton, la Ville de Genève a un taux d'équipement global plus élevé : 32% contre 23% (en 2000). Cette différence est due à un équipement en crèches nettement plus important en ville de Genève et qui s'est encore renforcé depuis 1997 (taux d'équipement en crèches passant de 17 à 22%).

Crèche : accueil d'enfants dès la naissance jusqu'à 4-5 ans, pour une fréquentation régulière ; *crèche à plein temps*, ouverte toute la journée avec repas ; *crèche à mi-temps*, ouverte le matin et/ou l'après-midi sans repas ; *crèche familiale* employant des familles d'accueil pour la garde d'enfants à leur domicile et offrant un espace collectif de jeux et d'échanges ; *crèche-dépannage*, crèche à plein temps avec un accueil limité dans le temps (maximum six mois). **Jardin d'enfants** : accueil d'enfants généralement de 3 à 4 ans, souvent couplé à une **garderie** qui reçoit des enfants dès 18 mois ou 2 ans ; ouverts à la demi-journée, tous les jours ou quelques jours par semaine, pour une fréquentation régulière. **Halte-garderie** : accueil d'enfants dès 2 ans, de façon ponctuelle et pour une durée limitée à deux ou trois heures.

Capacité d'accueil: nombre de places autorisées ou nombre d'enfants pouvant être simultanément accueillis. La capacité d'accueil ne doit pas être confondue avec la fréquentation, beaucoup d'enfants étant inscrits pour une présence à temps partiel. Ainsi sur une semaine, une même place peut être utilisée par plusieurs enfants différents.

Taux d'équipement: nombre de places offertes pour 100 résidents de 0-4 ans.

Tableau 1 : Equipements et nombre de places, institutions de la petite enfance, ville et canton de Genève, 1987-2000

1a. Nombre d'institutions

Types d'équipements	Ville de Genève *				Ensemble du canton	
	1987		2000		2000	
	Total	dont subvent. par la Ville	Total	dont subvent. par la Ville	Total	dont subvent. par communes**
Crèches ***	16	15	39	32	63	51
Jardins d'enfants, garderies et haltes-garderies	24	14	26	17	99	77
Total	40	29	65	49	162	128

1b. Nombre de places

Types d'équipements	Ville de Genève *				Ensemble du canton	
	1987		2000		2000	
	Total	dont subvent. par la Ville	Total	dont subvent. par la Ville	Total	dont subvent. par communes**
Crèches ***	867	827	1 898	1 674	2 802	2 424
Jardins d'enfants, garderies et haltes-garderies	475	295	533	380	1 954	1 531
Total	1 342	1 122	2 431	2 054	4 756	3 955

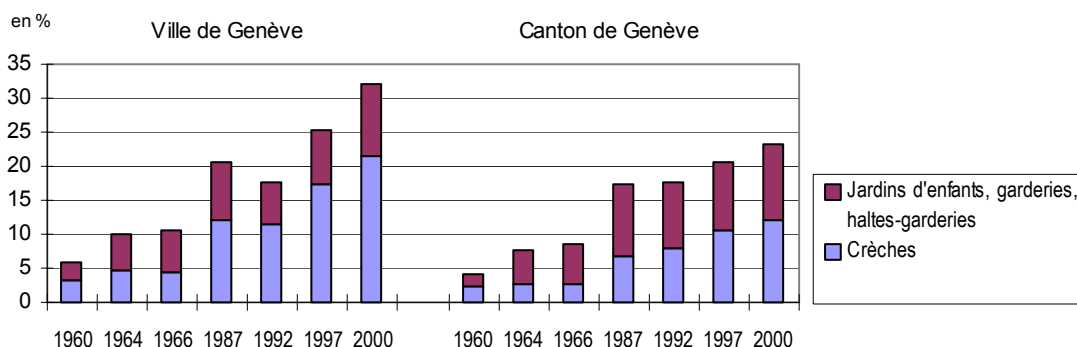
Champ : Institutions privées non subventionnées, privées subventionnées et municipales.
Non compris les jardins d'enfants d'écoles privées (non subventionnés) au nombre de 10 en 1987, dont 6 en ville, et de 18 en 2000, dont 11 en ville.

* Sont incluses des institutions localisées à la frontière extérieure de la ville, mais subventionnées par la Ville de Genève. En 1987 : 3 crèches ; en 2000 : 4 crèches.

** Sont incluses les institutions qui dépendent directement d'administrations municipales (services municipaux).

*** Y compris en 2000 : 4 crèches à mi-temps, dont 3 situées en ville de Genève, et 2 crèches familiales en ville. En 1987 : une seule crèche à mi-temps en ville.

Graphique 1 : Evolution du taux d'équipement pour la petite enfance, ville et canton de Genève, 1960-2000
Nombre de places pour 100 résidents de 0-4 ans



Champ : Institutions privées non subventionnées, privées subventionnées et municipales, y compris les jardins d'enfants d'écoles privées (non subventionnés).

Sources: 1960 et 1964 : Hutmacher (1966); 1966 : Grivet (1966); 1987 : Troutot et al. (1989) ; 1992 : SRED; 1997 et 2000 : Délégation à la petite enfance et Groupe ELP/Institutions, Service de protection de la jeunesse, DIP